France Télécom doit rompre son accord avec l'entreprise israélienne Partner Communications

Partner est une société israélienne de téléphonie qui participe directement aux activités de colonisation en Cisjordanie et dans les hauteurs du Golan :

- elle a 176 antennes et relais sur des terres confisquées par l'armée israélienne et les colons ;
- avec les autres opérateurs israéliens, elle profite de l'interdiction faite par l'armée israélienne aux opérateurs palestiniens d'installer leurs antennes dans 60% de la Cisjordanie limitant ainsi leur accès au marché local ;
- elle conserve à son profit des taxes et autres montants dus aux palestiniens ;
- elle a des boutiques dans les colonies israéliennes ;
- elle assure avec son réseau le service aux colons, aux militaires et à l'armée d'occupation israélienne.

Par son activité, Partner viole le droit international et les Conventions de Genève qui condamnent « *la destruction et l'appropriation de biens, non justifiées par des nécessités militaires et exécutées sur une grande échelle de façon illicite et arbitraire* ».

Or c'est avec cet opérateur de téléphonie que France Télécom-Orange a signé en 2011 un accord de partenariat portant sur l'usage de la marque Orange, l'aide technique et l'achat groupé de matériels avec des économies d'échelle importantes.
En concluant ce partenariat, France Télécom conforte et soutien la colonisation israélienne, obstacle à la création de l'Etat palestinien et à une paix conforme au droit international. **Nous demandons à France Télécom de rompre son accord avec Partner, au nom du droit et de la paix !**

NOM	PRENOM	VILLE / DEPARTEMENT	SIGNATURE	MAIL